

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

En exercice : 53

Présents : 45



N°106

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 AVRIL 2026**

L'AN deux mille vingt-six, le 23 avril, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 17 avril 2026, s'est réuni Salle du Conseil municipal à sous la présidence de Monsieur Sofienne KARROUMI, Maire.

Etaient présents : KARROUMI Sofienne, DJEBBARI Nabila, LESCAUT Guillaume, COULIBALY Dialla, SERISIER Wilfried, DOGHMANE Amel, GUERRIEN Marc, FAYE Carolina, SISSOKO Sadio Edouard, LO TUTALA Aline, VIGOT Thomas, QUETIER Julie, LAHJIBI Mohamed, PEDE Vérane, CAMARA Demba, BELAIR Katalyne, PINAUD Yoan, FERREZ - LE GUET Léa, OURABAH Sofiane, NIAKATE Aïcha, Adjoints au Maire

VALLY Sophie, COHEN-HADRIA Yonel, NARASSIGUIN Corinne, LACHAUD Bastien, NCIRI Leïla, LEFEBURE Pierre, ANTIGNY-FERNANDES Yanna, MALEME Lway-Dario, MERAZGA Sonia, MOUANGUE Véronique, PLEE Eric, BLIOT Cassandre, PRESSET Louis, MESNARD Maximilien, GOLON Lucas, DIAW Amadou, DICKA Carole, KUMMER Ulysse, LAFARGE Astrid, CAZALOT-DUQUESNE Laura, SACK Pierre, HADJI-GAVRIL Michel, OZHAN Mizgin, GODIN Guillaume, BENDAHMANE Ayoub, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Représentés par :

Monsieur Zeid FAZAZI

Madame Marguerite HUREL

Monsieur Pierre-Yves NAULEAU

Madame Djeneba KONTE

Madame Severine ALEHAUSE

Madame Karine FRANCKET

Madame Zakia BOUZIDI

Madame Ling LENZI

Monsieur Guillaume LESCAUT

Monsieur Sofiane OURABAH

Madame Amel DOGHMANE

Monsieur Lucas GOLON

Madame Dialla COULIBALY

Monsieur Pierre SACK

Monsieur Ayoub BENDAHMANE

Madame Mizgin OZHAN

Secrétaire de séance : Wilfried SERISIER

DGA Dynamique Territoriale/ Direction des Affaires
Culturelles/Service Culture

OBJET : Convention entre la Commune d'Aubervilliers et l'association Frichti Concept fixant les modalités de versement d'une subvention d'investissement

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Vérane PEDE,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29 ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 23 avril 2026 portant approbation de subventions d'investissement attribuées aux associations pour l'année 2026 ;

Vu le projet de convention à conclure entre la Commune et l'association Frichti Concept ;

Vu les devis présentés par l'association Frichti Concept pour l'achat de matériel de bureau, sonorisation, informatique et un appareil photo ;

Considérant que les activités de l'association Frichti concept sont en adéquation avec la politique culturelle de la Ville ;

Considérant que les actions et évènements menés par l'association Frichti concept participent à la dynamique du territoire ;

Considérant l'intérêt et le rayonnement que représentent les activités de l'association Frichti Concept sur le territoire d'Aubervilliers ; qu'il convient de conventionner pour encadrer le versement de la subvention d'investissement accordée par la Ville ;

Adoption à l'unanimité par 52 pour , 1 ne prend pas part au vote (Carole DICKA)

DELIBERE :

APPROUVE la convention financière à conclure entre la commune d'Aubervilliers et l'association Frichti Concept fixant les modalités de participation de chaque partie.

RAPPELLE le versement d'une subvention d'équipement de 3 000 euros (trois mille euros) à l'association Frichti Concept pour l'achat de matériel de bureau, sonorisation, informatique et un appareil photo approuvé lors de ce même conseil municipal.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention susmentionnée ainsi que tout document relatif à la présente délibération.

DIT que les crédits seront inscrits au budget de l'exercice 2026.

DIT que le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente délibération.

DIT que la présente délibération sera transmise au représentant de l'État dans le Département, au titre du contrôle de légalité.

DIT que cette délibération peut faire l'objet d'un recours soit gracieux auprès du Maire d'Aubervilliers, dans les deux mois après la date de l'adoption de la présente délibération, soit contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil, au moyen de la plateforme *Télérecours* (<https://www.telerecours.fr/>), dans un délai de deux mois après l'adoption de la présente délibération ou dans un délai de deux mois après le refus du recours gracieux que ce refus ait été explicite ou soit né du silence gardé par la Ville pendant un délai de deux mois.

Reçue en préfecture le : 29/04/26
Accusé en préfecture :
93-219300019-20260423-lmc143529-DE-1-1
Publiée le : 29/04/26
Certifiée exécutoire : 29/04/26

Le Maire,
Sofienne KARROUMI





**Convention financière
entre la Commune d'Aubervilliers et l'association Frichti Concept
fixant les modalités de versement d'une subvention d'investissement**

Entre les soussignées

La Commune d'Aubervilliers, sise à l'Hôtel de Ville 2, rue de la Commune de Paris - 93308 Aubervilliers Cedex, représentée par son Maire en exercice dûment habilité à cet effet, domicilié en cette qualité audit Hôtel de Ville et agissant en vertu de la délibération n° du Conseil municipal en date du
Ci-dessous désignée par « **LA COMMUNE** »

d'une part,

ET

Frichti concept, association déclarée dont le siège social est domicilié au 35 rue de L'Aqueduc, Maison de la Vie Associative et Citoyenne, Boite n°65, 75010 Paris et dont l'adresse postale se situe à la Villa Mais d'ici 77 rue des Cités 9300 Aubervilliers représenté par sa Présidente Anne Laure CASTAGNET, dûment habilité à cet effet par délibération de son assemblée générale en date du 18 juin 2025
Numéro de SIRET : 448 626 804 000 42 / APE : 9001Z
Ci-après désigné par le terme « **L'ASSOCIATION** »

d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 – Objet de la convention

Frichti Concept est une association de création chorégraphique pour l'espace public qui a pour objet de créer, produire et diffuser des spectacles chorégraphiques et de mener des actions artistiques dans les territoires qu'elle investit.

L'ASSOCIATION est active sur le territoire et organise des événements ouverts à tous (ateliers, spectacles, projets avec les acteurs locaux).

L'ASSOCIATION souhaite s'équiper en matériel spécifique afin de poursuivre son activité de création artistique et de diffusion de spectacles sur le territoire albertivillarien.

Aussi, **LA COMMUNE** est sollicitée par **L'ASSOCIATION** pour un soutien financier de 3 000 euros pour l'achat de matériel de bureau, sonorisation, informatique et un appareil photo.

Conformément aux dispositions du décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, la présente convention a pour objet de définir le montant de l'intervention de **LA COMMUNE** et les conditions de son utilisation.

ARTICLE 2 – Montant de la participation communale

LA COMMUNE s'engage à verser à **L'ASSOCIATION** une subvention exceptionnelle d'équipement de 3 000 euros pour l'achat de matériel de bureau, sonorisation, informatique et un appareil photo. Cette contribution est inscrite au budget 2026.

ARTICLE 3 – Conditions d'utilisation de la subvention d'investissement

La subvention d'investissement sera exclusivement affectée pour l'achat de matériel de bureau, sonorisation, informatique et un appareil photo conformément aux devis fournis par **L'ASSOCIATION**.

Les montants non utilisés ou utilisés à des fins différentes de l'objet sont susceptibles de faire l'objet d'une demande de reversement.

ARTICLE 4 – Obligations de L'ASSOCIATION

Conformément aux dispositions législatives, **L'ASSOCIATION** s'engage à produire un compte rendu financier qui atteste après réalisation de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention. Le compte rendu financier sera adressé à la ville d'Aubervilliers dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée soit le 30 juin 2027.

Aubervilliers, le

Pour la Commune d'Aubervilliers
Sofienne KARROUMI
Maire d'Aubervilliers

Pour l'association
Anne Laure CASTAGNET
Présidente

20251009-114706431

FrichtiConcept

206 quai de Valmy
75010 Paris
Île-de-France France

Esther Bourdillon

prod@frichticoncept.net

Référence : 20251009-114706431

Création du devis : 9 octobre 2025

Expiration du devis : 8 novembre 2025

WOODBASS

2 rue de Milan

THOUARE SUR LOIRE, 44470
France

Préparé par : Thomin DEL POZZO

thomin.delpozzo@woodbrass.com
+33607166524

Total **529,34 €**

PRODUITS ET SERVICES	QUANTITÉ	RIX
AI-micro - STOCK B	1	46,71 € après une réduction de 5 % TVA : +9,34 €
H2essential	2	277,09 € après une réduction de 5 % TVA : +55,42 €
Smartlav+	2	77,59 € après une réduction de 5 % TVA : +15,52 €
Cable Y Bretelle Minijack/2 RCA Longs 15 M	1	9,30 € après une réduction de 10 % TVA : +1,86 €

PRODUITS ET SERVICES	QUANTITÉ	PRIX
Câble Y Bretelle Mini-jack Stéréo / 2 XLR Mâle 3 M	1	7,20 € après une réduction de 10 % TVA : +1,44 €
Adaptateur USB-C Vers Mini Jack 3.5MM	1	7,84 € après une réduction de 5 % TVA : +1,57 €
Cable Mini Jack - Mini Jack 150 M	1	5,33 € après une réduction de 10 % TVA : +1,07 €
Cable Audio Stéréo Minijack/jack 15 M	1	10,05 € après une réduction de 10 % TVA : +2,01 €
RÉCAPITULATIF		
Sous-total Unique		441,11 € après une réduction de 25,07 €
Taxe (20%)		88,23 €

Total	529,34 €
--------------	-----------------

Commentaires

Conditions d'achat

Signature

Signature

Date

Nom (en majuscules)

N° de devis : **10400581**

Statut du devis : **Valide**

Ivry sur seine, le 13 octobre 2025

Référence	Produit	Prix Unitaire HT	Quantité	Prix Total HT
9292382	PC portable Asus VivoBook S1404FA-DRNK572W 14" AMD Ryzen™ 5 16 Go RAM 1To SSD Noir	583,33 € (dont éco-part 0,3€)	1	583,33 € (dont éco-part 0,3€)
9155406	Imprimante multifonction HP Laser Couleur 178nw Blanc	262,91 € (dont éco-part 2,15€)	1	262,91 € (dont éco-part 2,15€)
9157287	Toner HP 117a Noir	68,78 €	2	137,56 €
9082033	Appareil Photo Reflex Canon EOS 2000D + Objectif EF-S 18-55 mm f/3.5-5.6 IS II + Objectif EF 75-300 mm f/4-5.6 III + Sac SB130 + Carte mémoire SD 16 Go	633,32 € (dont éco-part 0,18€)	1	633,32 € (dont éco-part 0,18€)
9310298	Disque dur externe Seagate Expansion STKN4000400 4 To Noir	129,16 € (dont éco-part 0,11€)	3	387,48 € (dont éco-part 0,33€)
9277374	Enceinte sans fil portable JBL Clip 5 Bluetooth Rouge	40,83 € (dont éco-part 0,96€)	4	163,32 € (dont éco-part 3,84€)
6750737	Casque filaire Logitech Casque H340	33,32 € (dont éco-part 0,08€)	2	66,64 € (dont éco-part 0,16€)
9322440	Baladeur portable Fiio M21 Titane	274,17 € (dont éco-part 0,91€)	1	274,17 € (dont éco-part 0,91€)
9121603	Lecteur MP4 Onearz Noir	41,66 € (dont éco-part 0,08€)	3	124,98 € (dont éco-part 0,24€)

Contactez nous :

- Par téléphone : 09.69.32.77.00
Du lundi au vendredi de 9h à 18h00
- Par email : contactpro@fnac.com



Fnac Direct - SA capital 384,615 EUR
Siège social - 9 Rue des Bateaux-Lavois -
94200 IVRY SUR SEINE
RCS Nanterre B 377 653 536 - TVA 93 377 635 536

Frichti Concept
Anne Laure Castagnet
Maison de la vie associative et
citoyenne, 206 quai de Valmy,
boîte 65
75010, Paris
France métropolitaine
N° Client : 1303121

N° de devis : **10400581**

Statut du devis : **Valide**

Ivry sur seine, le 13 octobre 2025

Total Frais de livraison HT	0,00 €
Total de vos achats HT	2 633,71 €
TVA 20%	526,72 €
Total de vos achats TTC	3 160,43 €

Contactez nous :

- Par téléphone : 09.69.32.77.00
- Du lundi au vendredi de 9h à 18h00
- Par email : contactpro@fnac.com



Frichti Concept
Castagnet Anne Laure
206 Quai de Valmy
75010 Paris

Ets Darty & Fils - SAS capital 23 470 382 EUR
Siège social - Zac Port d'Ivry - 9 rue des
Bateaux Lavois 94200 IVRY-SUR-SEINE
RCS Créteil 542 086 616 - TVA FR 55 542 086 616

Devis n° 10.10.2025-15.07.02.FRICHTI_CONCEPT_188600

Devis en ligne

Le 10/10/2025

Codic	Famille	Marque	Référence	Prix Unit € HT	Dont Eco- part/ Unit. HT	Qté	Prix Tot € HT
8041261	Enceinte sans fil	Jbl	Xtreme 4 Noir	274.99 €	0.62 €	2	549.98 €
Frais de livraison des articles livrés par transporteur				0 €		1	0 €

TOTAL HT	549.98 €
TVA 20%	110 €
TOTAL TTC	659.98 €

Dont Eco-participation HT : 1.24 €
Eco-participation TTC : 1.48 €

Adresse de livraison

Frichti Concept
206 Quai de Valmy
75010 Paris

Demandeur

Castagnet Anne Laure
prod@frichticoncept.net
0676367285

*Prix valables 15 jours sous réserve des stocks disponibles au moment de la commande.
Sous réserve de la validation ou de l'existence de votre compte client Dartypro*

Pour tout besoin logistique spécifique, contactez-nous à contactpro@fnacdarty.com ou au 0 821 220 220 (0,12 €/mn)

Page 1/1

Suivant le lieu de livraison de la marchandise l'une des trois entités mentionnées ci-dessous pourra émettre la facture.

DARTY GRAND EST

Société en nom collectif au capital social de 394 205 € dont le siège social est situé Route Nationale, 6 Lieudit l'Epoux 69760 Limonest, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 303 376 586.

DARTY GRAND OUEST

Société en nom collectif au capital de 30 612 € dont le siège social est situé 32 rue de Coulonge Parc Tertiaire de l'Eraudière 44300 Nantes, immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro 339 403 933.

ETABLISSEMENTS DARTY ET FILS

Société par actions simplifiée au capital de 23 470 382 € dont le siège social est situé Zac Port d'Ivry, 9 rue des Bateaux Lavois 94200 Ivry-sur-Seine, immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro 542 086 616



Xiaomi Redmi Note 14 Pro 8+256GB 6.67\" data-bbox="348 135 784 174"/>

En stock

182,15 €
(218,58 €
TVA incl.)

Prix professionnel

Qté : 1

[Supprimer](#)

[Mettre de côté](#)

[Partager](#)



OfficeMarshal Tableau blanc magnétique 110 x 80 cm avec cadre en aluminium et

En stock

Expédié par : [MEISTEREI](#)

Couleur: Blanc - 110 x 80 cm

36,13 €
(42,99 € TVA incl.)

Qté : 1

[Supprimer](#)

[Mettre de côté](#)

[Partager](#)

Sous-total (2 articles) : **261,57 €** TVA incl.

Le prix et la disponibilité des articles sur Amazon sont sujets à changement.